

Cour d'appel
fédérale



CANADA

Federal Court
of Appeal

Date : 20090526

Dossier : A-449-08

Référence : 2009 CAF 168

**CORAM : LE JUGE NADON
LE JUGE PELLETIER
LA JUGE TRUDEL**

ENTRE :

GUY B. MILLAR

appellant

et

LE MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

intimé

Audience tenue à Halifax (Nouvelle-Écosse), le 25 mai 2009

Jugement rendu à Halifax (Nouvelle-Écosse), le 26 mai 2009

MOTIFS DU JUGEMENT :

LE JUGE PELLETIER

Y ONT SOUSCRIT :

**LE JUGE NADON
LA JUGE TRUDEL**

Cour d'appel
fédérale



CANADA

Federal Court
of Appeal

Date : 20090526

Dossier : A-449-08

Référence : 2009 CAF 168

CORAM : LE JUGE NADON
LE JUGE PELLETIER
LA JUGE TRUDEL

ENTRE :

GUY B. MILLAR

appellant

et

LE MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

intimé

MOTIFS DU JUGEMENT

LE JUGE PELLETIER

[1] J'ai étudié attentivement la présente affaire. Je suis incapable de trouver une erreur dans la décision du juge Webb.

[2] Je rejetterais donc l'appel mais, dans les circonstances, sans frais.

« J.D. Denis Pelletier »

j.c.a.

« Je suis d'accord
Marc Nadon, j.c.a. »

« Je suis d'accord
Johanne Trudel, j.c.a. »

Traduction certifiée conforme
David Aubry, LL.B.

COUR D'APPEL FÉDÉRALE
AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER

DOSSIER : A-449-08

**APPEL D'UNE ORDONNANCE PRONONCÉE LE 17 JUIN 2008 PAR LA
COUR CANADIENNE DE L'IMPÔT DANS LE DOSSIER 2008-1143(OAS)**

INTITULÉ : GUY B. MILLAR c.
LE MINISTRE
DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

LIEU DE L'AUDIENCE : Halifax (Nouvelle-Écosse)

DATE DE L'AUDIENCE : Le 25 mai 2009

MOTIFS DU JUGEMENT : LE JUGE PELLETIER

Y ONT SOUSCRIT : LE JUGE NADON
LA JUGE TRUDEL

DATE DES MOTIFS : Le 26 mai 2009

COMPARUTIONS :

Guy Millar APPELANT
(pour son propre compte)

Claude Lamoureux POUR L'INTIMÉ

AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER :

John H. Sims, c.r. POUR L'INTIMÉ
Sous-procureur général du Canada